



Compte rendu de la réunion du comité directeur de C.P.S. du 5-09-2013

Présents :

TUTELLIER Pierre, Président
BAILLOT Alain, Vice Président
DESENCLOS Stéphane, Secrétaire
LOUNIS Daniel, Trésorier
COELHO Manu, Responsable du matériel
MAATOUG Nabil, Directeur Technique

Absents :

LOROTTE Patrick, Secrétaire Adjoint

Ordre du jour :

1. Mise au point du calendrier de la saison 2013-2014
2. Modification et mise en place du règlement intérieur
3. Idée d'une nouvelle tarification pour la saison 2014-2015
4. Engagements financiers de l'association dans les différentes occasions organisées par celle-ci.
5. Questions diverses

Mise au point du calendrier de la saison 2013-2014

Manu prend en charge l'établissement du calendrier des TIV. A cette occasion, il a été demandé de créer une liste de diffusion pour les personnes titulaires de la spécification de TIV. Cette liste sera « tiv@cps-goussainville.fr » et sera composé des personnes suivantes :

COELHO Manu
TUTELLIER Pierre
LAMARA Philippe
VIROLLE Pascal
MAATOUG Nabil
KIMBADI Fishia

Daniel Lounis a demandé la possibilité d'être inscrit sur la liste de la prochaine formation TIV. Sa demande a été acceptée sur le principe.

Nabil prend en charge l'établissement du calendrier des fosses et sorties pour les passages de niveaux.

Modification et mise en place du règlement intérieur

Suggestion de modification du règlement intérieur voté à la majorité :

Page 1: Suppression des "redites" par rapport aux statuts (Article 2, 5 premières lignes de l'article 3).

Page 2: article 4, suppression "de fosses".

article 5, ajouter "l'échange d'embout est interdit, les exercices se font en simulation".

Page 3: Prévoir une "commission de discipline" constituée de 6 membres, 3 parmi les membres du comité directeur et 3 parmi les adhérents dont éventuellement 1 choisi par le contrevenant.

Prévoir des circonstances d'exclusion automatiques: manquement délibéré aux règles élémentaires de sécurité, violence verbale ou physique (y compris les propos racistes), prosélytisme politique ou religieux, compétiteur convaincu de dopage.

Page 3: article 7, accès du local technique interdit aux personnes non autorisées, pas de prêt de matériel pour les sorties privées car cela engage la responsabilité du club en cas de défaillance de ce matériel même en cas de décharge, obligation après chaque usage de désinfecter et rincer les détendeurs et de purger et suspendre les gilets sur des cintres.

Prise en Charge du nitrox pour les encadrants lors des sorties techniques et d'encadrements.

Idée d'une nouvelle tarification pour la saison 2014-2015

La tarification proposée à été jugée trop complexe à mettre en place pour une structure de type Loi 1901. Elle a donc été rejetée par la majorité.

Engagements financiers de l'association dans les différentes occasions organisées par celle-ci.

La majorité à voté pour :

La prise en charge par le CPS d'une somme totale de 3 000€ pour la sortie Ascension 2014.

Cadeau de 50€ du CPS pour la naissance d'enfants et petits enfants d'adhérents à l'association.

Achat du matériel d'apnée demandé par les moniteurs d'apnée accepté

Achat du matériel de plongée demandé par les moniteurs de plongée et le responsable du matériel accepté.

Questions diverses

Il a été demandé, suite aux modifications du jour et horaires d'entraînement des enfants quels seront les moniteurs qui assureront cette fonction. Nabil et Pierre se sont proposé. Toutefois, si d'autres moniteurs peuvent leur prêter main forte, voir assurer cette fonction, ils sont les bienvenue.

Fin de la réunion : 22h00

Le président



Le secrétaire

